

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**Réseau Interprofessionnel « Insertion »**

**31/05/2016 – APAEIII-Ingwiller**

---

**Ordre du jour :**

**Echanges de pratiques autour du risque de rupture de parcours**

Présentation par les psychologues de l'APAEIII d'Ingwiller  
et par une éducatrice spécialisée du SESSAD de Rosheim.

---

La réunion est introduite par la présentation de l'association L'APAEIII (directeur général) et par celle de l'Equipe Mobile Autisme (EMA) 67 (directeur M. Bouat).

1) **Présentation APAEIII :**

L'APAEIII d'Ingwiller a été fondée en 1969 par le Dr Kummer, Maire d'Ingwiller. Au début de son activité, cette association comptait un Institut-Médico-Educatif qui accueillait, à l'époque, 35 enfants, un Centre d'Aide par le Travail, un Foyer d'hébergement et un Foyer d'Accueil Spécialisé. Depuis 1999, l'APAEIII dispose d'un SAVS (14 personnes). En 2008, est créé un SAMSAH (20 adultes). L'APAEIII accueille actuellement environ 400 personnes dont la moitié a moins de 20 ans. Elle compte 90 salariés et 250 personnes présentes tout au long de l'année. Elle vient d'obtenir un agrément pour 6 places TSA en IME conjointement avec Diemeringen.

2) **Présentation EMA 67 :**

Ce dispositif est ouvert depuis le 17 mai 2016. Il compte 20 places en file active. L'objectif de l'EMA 67 est d'éviter les ruptures de parcours. Il est destiné aux personnes autistes avec ou sans déficience intellectuelle, accueillies au domicile parental ou en établissements médico-social (places non dédiées), à partir de 18 ans. L'EMA intervient uniquement sur le département du Bas-Rhin. D'autre part, pour entrer dans le dispositif, une notification MDPH est nécessaire.

L'équipe est composée de :

- 1 directeur
- 3 éducateurs
- 1 coordonnatrice
- 1 infirmière
- 1 chef de service
- 1 assistante sociale
- 1 psychologue

3) **Présentation d'une situation par l'APEIIE** : Pamela Tucci et Michel Busser (psychologues)

Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans, autiste, travaillant à l'ESAT d'Ingwiller en menuiserie et suivi pendant un temps à l'Impro. Il est détenteur d'un CAP menuiserie. Durant sa période à l'IMPRO, il a effectué des stages en espace vert, en cuisine et en menuiserie. Le tableau clinique : difficultés de communication et notamment de communication de ses besoins et attentes ; discours décalé ; intérêts particuliers et envahissants ; incompréhension du second degré ; langage précieux et monocorde. Depuis toujours, les temps de groupe ont été compliqués, il a toujours préféré s'isoler et il a été sujet à des moqueries qu'ils supportaient très mal. Au niveau de l'IMPRO, il avait du mal à s'intégrer dans la formation professionnelle où il avait tendance à prendre du temps pour ses intérêts.

Le passage entre l'IMPRO et L'ESAT a été préparé par les équipes, pour éviter le risque de rupture, néanmoins quelques difficultés sont apparues :

- S'approprier le statut de salarié, tendance à quitter son poste de travail, incompréhension de ce que peut représenter un salaire (fiche de salaire), difficultés de transfert de compétences entre ce qu'il a appris à l'école et le travail à faire.
- Manque d'évaluation de la part des équipes, des compétences de la personne à généraliser ses acquis.
- Manque de travail préalable autour des notions nécessaires pour entrer dans le monde du travail : devenir travailleur, le salaire, le contrat de travail, les règles au travail etc.

Le travail entrepris par les équipes :

- Suivi psychologique : travail sur les moqueries avec réflexion sur des possibilités de réponses dans le cadre de jeux de rôle. Difficultés à travailler cette compétence in situ, au lycée ou à l'IMPRO
- Travail sur la prise de conscience de sa manière de parler, prise de conscience de l'effet du discours sur les autres
- Travail avec les jeunes de l'IMPRO pour les sensibiliser à la différence
- Partenariat avec la famille
- Formation par le CCC (Centre de Communication Concrète) qui a permis à l'équipe de penser leur travail à travers le prisme de l'autisme et qui l'a rendu vigilant au niveau des particularités sensorielles

Après quelques mois en ESAT, au vu des difficultés d'intégration, l'équipe se questionne sur l'arrêt définitif du travail de cette personne à l'ESAT. L'équipe encadrante organise une réunion avec les différents partenaires, la famille, le CRA, l'équipe de l'ESAT. Suite aux différentes observations et évaluations de l'ensemble des protagonistes, des actions ont été entreprises :

- Sensibilisation des collègues directs pour permettre une meilleure cohésion d'équipe
- Structuration du temps
- Clarification des rôles de chacun
- Définition d'une personne référente à qui s'adresser en fonction des problèmes ou des questions posées pour éviter les débordements

Bilan : au bout d'un an, le jeune se plaît dans son atelier menuiserie à l'ESAT, il a trouvé sa place et a même parfois des tâches à responsabilité.

Important :

- Le lien et la coordination des actions entre les structures, pour ne pas perdre les aménagements mis en place antérieurement
- Importance d'expliquer ce qu'est « être travailleur » et de travailler les habiletés socio-professionnelles
- Ne pas avoir trop d'attentes vis-à-vis des jeunes, surtout quand ils viennent d'obtenir un diplôme
- Avoir une bonne connaissance de l'autisme et de la personne

4) Présentation d'une situation par le SESSAD de Rosheim : Stéphanie Lamarre éducatrice de jeunes enfants et spécialisée

Il s'agit d'un jeune de 16 ans accueilli au SESSAD pendant deux ans, diagnostiqué TSA et qui est aujourd'hui sorti du dispositif. Il était en troisième professionnelle avec une AVS. Il a obtenu son brevet avec mention bien et a été orienté en CAP mais l'orientation n'a pas été retenue, il a donc été orienté vers un bac professionnel. Ensuite, son parcours a été compliqué au niveau scolaire. Mme Lamarre évoque des problèmes de comportement, notamment au niveau des habiletés sociales. Au niveau du baccalauréat professionnel électrotechnique, sont notés, des difficultés à comprendre, des résultats faibles, pas de réorientation en fin de seconde. D'autre part, le partenariat avec son lieu de vie s'est avéré quasi-impossible, avec semble t'il, la non prise en compte du handicap de cette personne. Le jeune lui aussi était dans le déni de son propre handicap. Son projet professionnel s'est construit autour de son intérêt restreint, les trains, sans aucune possibilité de dévier de ce projet et de tenir compte de la réalité et de la faisabilité du projet. Ce jeune montrait une grande inflexibilité. Les stages effectués se sont exclusivement déroulés en milieu ordinaire, un milieu particulièrement bienveillant, ce qui a masqué, à priori, les difficultés réelles du jeune.

Les difficultés :

- Le SESSAD note un soutien de la part du lycée et un partenariat très difficile avec le milieu de vie, cloisonnement
- Le jeune homme s'est mis en danger lors de ses stages : inaptitude ? problème de compréhension des consignes de sécurité ?
- Il est sorti du lycée par manque de niveau
- Refus de la part du jeune d'être réorienté malgré trois vœux, sans solution à la rentrée
- Le jeune a demandé à ne plus être suivi par le SESSAD
- Rupture de parcours de cette personne à chaque étape de transition (maternelle, primaire, collège, lycée)

Les pistes de réflexion :

- Réflexion sur la mise sous protection judiciaire
- Démarche auprès de la direction du lieu de vie en cours
- Intérêt d'un bilan pour évaluer ses ressources ?
- Manque de formation du lieu de vie ?
- Importance de l'annonce du diagnostic et de son acceptation

Comment travailler les transitions pour éviter les ruptures ?

Il faudrait accorder une grande importance à l'observation et à la connaissance de la personne pour pouvoir apporter les aménagements nécessaires, dans la nouvelle structure d'accueil, le nouveau dispositif, les lieux de stage, etc.

Il est pertinent de faire figurer dans les bilans de transition entre les structures, les aménagements antérieurs efficaces pour la personne et à quels besoins ils correspondent. D'autre part, il faudrait veiller à ce que la description du fonctionnement de la personne soit précise, ses ressources, ses limitations, ses habitudes de vie, son parcours de vie afin de favoriser son intégration. Les outils utilisés antérieurement (par ex. Pictogrammes) devraient également être transmis et utilisés par les équipes de suite.

---

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel « insertion » aura lieu :

**le mardi 13 décembre 2016 de 9h30 à 12h**

**Ordre du jour :**

**Présentation d'outils / pédagogie adaptée**

*par M. D. Muller, enseignant coordonnateur Ulis/Pro au lycée Jules Verne de Saverne*

**Présentation de Pictocom**

*par Mme S. Lamarre, éducatrice spécialisée au SESSAD de Rosheim*